

No de résolution

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2022 À 18H00 HEURES:

À la séance extraordinaire tenue le 20 septembre 2022, sont présents les conseillères et conseillers: Gina Castelli, Sylvie Boucher, Alain Rondeau, Lisa Cadorette, Hélène Bédard sous la présidence de la mairesse Nathalie Bresse.

Le conseiller Stéphane Baillargeon est absent.

Jonathan Piché, directeur général et greffier-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance extraordinaire à 18h07.

2022-09-427

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Soumission d'appel d'offres Installation d'un ascenseur au centre Paul-Lessard (REPORTÉ)
- 4. Programme d'aide à la voirie locale Volet soutien
- 5. Modification de la date de la séance ordinaire du 3 octobre 2022
- 6. Période de questions
- 7. Levée de la séance extraordinaire

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Gina Castelli ET RÉSOLU QUE le contenu de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 septembre 2022 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2022-09-428

SOUMISSION D'APPEL D'OFFRES – INSTALLATION D'UN ASCENSEUR AU CENTRE PAUL-LESSARD : REPORTÉ

2022-09-429

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - VOLET SOUTIEN

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Ascot Corner a pris connaissance des modalités d'application du volet Soutien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

CONSIDÉRANT QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes municipales et des travaux admissibles à l'aide financière du volet Soutien:

CONSIDÉRANT QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

CONSIDERANT QUE la Municipalité d'Ascot Corner s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, y compris la part du Ministère;



No de résolution

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Ascot Corner choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

• L'estimation détaillée du coût des travaux;

CONSIDÉRANT QUE le chargé de projet de la Municipalité d'Ascot Corner, M. Martin Nadon, représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lisa Cadorette ET RÉSOLU QUE le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser ces travaux selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant que, en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que la Municipalité d'Ascot Corner est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2022-09-430

MODIFICATION DE LA DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2022 :

CONSIDÉRANT QUE les élections provinciales seront le 3 octobre 2022;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR ET RÉSOLU QUE le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte de modifier la date de la séance ordinaire du mois d'octobre prévue le 3 octobre 2022 pour le 4 octobre 2022. La séance aura lieu à la salle du conseil de la Municipalité d'Ascot Corner à 19 h 30.

Il n'y a pas eu de proposeur.

REJETÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune question.

2022-09-431

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Gina Castelli QUE la séance extraordinaire soit levée à 18 h 13.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

JONATHAN PICHÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL

GREFFIER-TRÉSORIER

NATHALIE BRESSE MAIRESSE